

INM-1213-01

EMBARGO 11 h

## L'INSTITUT NATIONAL DES MINES PUBLIE SON PLAN STRATÉGIQUE ET PROCÈDE AU LANCEMENT DE SON NOUVEAU SITE WEB

Québec, le 27 novembre 2012 — Au cours du congrès Québec Mines 2012, l'Institut national des mines dévoilait, en présence de ses partenaires, sa planification stratégique qui guidera ses travaux jusqu'en 2016. L'occasion était tout indiquée pour procéder également au lancement du nouveau site Internet de cet organisme qui, rappelons-le, a vu le jour en juillet 2010.

La mission première de l'Institut étant de conseiller le gouvernement du Québec dans la mise en œuvre d'une offre de formation d'avant-garde dans l'intention de contribuer au développement du plein potentiel de l'industrie minière, il a élaboré son plan stratégique en se centrant sur les trois enjeux suivants :

D'abord, **le déploiement optimal de l'offre de formation** permet de s'assurer qu'il y ait adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et la formation qui est offerte dans les maisons d'enseignement du Québec.

Ensuite, **le développement d'une offre de formation d'avant-garde** constitue le cœur des travaux de l'Institut, car comme l'a mentionné M. Jean Carrier, président-directeur général de l'organisme, « Si le Québec souhaite demeurer compétitif et attractif pour les investisseurs, il se doit de développer une offre de formation qui contribuera au développement d'une main-d'œuvre qui, en plus d'être qualifiée et compétente, sera capable de s'adapter aux avancées technologiques qui sont monnaie courante dans l'industrie minière. »

Finalement, **l'attraction et la rétention dans le réseau éducatif** composent l'enjeu qui vise à contribuer activement aux efforts de promotion des métiers et des professions, en étroite collaboration avec des partenaires tels le Comité sectoriel de main d'œuvre de l'industrie des mines, l'Association minière du Québec et l'Association de l'exploration minière du Québec. Un autre défi est la nécessité d'user de toutes les stratégies qui favorisent la diplomation des travailleurs non diplômés mais compétents, cela dans le but d'améliorer leur employabilité.

De ces trois enjeux centraux découlent 9 axes d'intervention et 22 objectifs stratégiques. Il va de soi que, dans un souci de respect des principes du développement durable, l'édition papier du plan stratégique a été diffusée en très petite quantité, tout en étant toutefois accessible sur le nouveau site Internet de l'Institut, à l'adresse [inmq.gouv.qc.ca](http://inmq.gouv.qc.ca). Une visite permettra à tous les internautes d'effectuer des recherches sur les programmes de formation offerts dans les institutions d'enseignement du Québec qui peuvent mener vers une carrière dans le secteur minéral.

En terminant, il est important de rappeler que la gouvernance de l'Institut national des mines est assurée par un conseil d'administration composé de 17 membres provenant de l'industrie minière, des maisons d'enseignement et des ministères concernés. À ce sujet, M. François Biron, président du conseil d'administration de l'Institut, mentionnait que « le gouvernement du Québec a pris le pari qu'en rassemblant à la même table des acteurs ayant diverses allégeances et en misant sur la concertation qui doit exister entre eux, ce serait la meilleure façon d'atteindre l'objectif ultime de l'Institut qui est de devenir, au terme de l'actuel plan stratégique, un modèle de référence national et international de concertation et d'innovation en matière de formation pour l'industrie minière ».

– 30 –

Sources : Lyne Bisson  
Service des communications  
Institut national des mines  
Tél. : 819 825-4667, poste 2902  
Télec. : 819 825-4660  
Mobile : 819 355-2577

Jean Carrier  
Président-directeur général  
Institut national des mines  
Tél. : 819 825-4667, poste 2900  
Télec. : 819 825-4660